



OHEY - DEVELOPPEMENT RURAL



Condroz
Condroz

Havelange, le 25 mars 2019

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 21 mars 2019

PARTICIPANTS

Christophe Gilon, Bourgmestre

Laurence Gindt, Echevine du Développement rural,

Nicolas Triolet, Président de la CLDR

Marie-Aude Goffin, Nicolas Goffin, Jacqueline Masson, Sabrina Holodiline, Miguelle Lebrun, Yannic Lecomte, Rosette Kallen, et Anne Wéry.

Marie André : employée communale en charge du DR (remplaçante de Mélissa Deprez pendant son congé maternité).

Audrey Wanzoul et Jessica Donati, FRW

EXCUSES

Jeanne De Pauw, Paul Guilmot, Pierre Lhoas, Caroline Houart, Benjamin Mahy, Arnaud Paulet, Jean-Pol Somville

ABSENTS

François Debatty, Charles De Quirini, Olivier Gonne, Pierre Halleux, Didier Hellin, Vincent Leemans, , Patrick Materne, Clément Moyersoén , Pol Vermeulen.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS RELATIVES A L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR) D'OHEY SUR LE SITE : <http://www.developpementruralohey.info>



Le bourgmestre souhaite la bienvenue au nouveau Président de la CLDR, Nicolas Triolet. Celui-ci ne fait pas partie du Collège, il est conseiller communal. Son rôle sera de faciliter les débats.

Le Président précise quelques éléments :

- ✓ les réunions de CLDR ne dureront pas plus de 2h
- ✓ le courrier qui a été envoyé aux membres pour sonder leur intérêt à continuer leur implication au sein de la commission a été perçu par certains comme trop direct. Le Président précise que ce n'était pas sa volonté et que l'objectif du courrier était de faire le bilan des membres actifs, constructivement.
- ✓ de nouveaux membres sont accueillis car le Conseil communal a désigné, suite aux élections, de nouveaux représentants politiques au sein de la CLDR :

Nom	Prénom	Localité
GILON	Christophe	HAILLOT
GINDT	Laurence	HAILLOT
GOFFIN	Nicolas	HAILLOT
HELLIN	Didier	OHEY
HOUART	Caroline	PERWEZ



KALLEN	Rosette	JALLET
PAULET	Arnaud	OHEY
TRIOLET	Nicolas	EVELETTE

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 FEVRIER DECEMBRE 2018

Suite à un contretemps administratif, le compte-rendu n'a pas pu être envoyé aux membres. Il le sera dans les prochains jours. Le président demande aux membres d'envoyer leurs éventuelles remarques par retour de mail.

2. RECOMPOSITION DE LA CLDR

A l'origine, la CLDR d'Ohey comptait 32 membres. Suite à certaines démissions, au 01 janvier 2019, la CLDR comptait 27 membres, dont 8 membres désignés par le Conseil communal (v. liste + haut).

Suite au courrier envoyé aux membres de la CLDR en février, 4 postes se sont libérés. François Laurent Duculot, Michaël Marbaix, Xavier Sohét et Michel Dussart ayant demandé à quitter la CLDR.

Au 19 mars, 7 candidatures ont été reçues suite aux rencontres citoyennes et via le site ODR:

LATINE Marie-France, DEMEURE Jean, ANSAY Françoise, KYMPERS Anne, GUNS Robin, GRAUX Delphine et MEYFROIDT Marie Therese.

➤ La CLDR acte ses différents changements

Les candidats à la CLDR recevront du Président de la commission un courrier les remerciant pour l'intérêt porté à l'ODR. Il les invitera également à compléter le formulaire en ligne avant de participer à la prochaine réunion ; réunion au cours de laquelle il est proposé par la FRW :

- une (re)mise à niveau des (nouveaux)membres
- une présentation (avec visualisation des casquettes de chacun)

Quant aux profils recherchés, les profils suivants sont rencontrés par les nouveaux candidats :

- Habitant(e) de Perwez (1 candidate)
- Habitant(e) de Jallet (1 candidat)
- Un(e) indépendant(e) : profession commerciale ou libérale (secteur culturel, social ou environnemental) _2 candidats issus du Conseil communal

Il manque toujours des représentants (de préférence des femmes) aux profils suivants :

- Habitant(e) de Goesnes (/)
- Un(e) représentant du domaine sportif
- Un(e) représentant de la jeunesse

Les membres sont invités à en parler autour d'eux avant le 25/03, date de clôture de l'appel à candidatures.

Rosette Kallen contacte des personnes susceptibles d'être intéressées.

Des affiches d'appel à candidatures pourraient être apposées au hall omnisports, aux terrains de football et à la Maison des Jeunes d'Evelette.

POUR RAPPEL :

- C'est le Conseil communal qui approuve la composition de la CLDR. Jusqu'à présent, tous les candidats ont été sélectionnés.
- On peut dépasser 32 membres, si on respecte la répartition $\frac{3}{4}$ citoyens, $\frac{1}{4}$ maximum représentants politiques.
- En moyenne, il y a 4 réunions de CLDR par an.
- Il n'y a pas de distinction entre effectif et suppléant dans les faits.

Ca en est-ou ?

5. CONVENTIONS DR EN COURS

Maison de village d'Evelette : Le chantier devrait se terminer pour la fin juin sauf le coin des macrâles (plaine de jeux). On prévoit que le chantier global soit fini après les grandes vacances. L'utilisation de la salle pour la fête du village est donc compromise. Le comité de gestion souhaite tester l'espace en privilégiant les locations par des Evelettois dans un premier temps. La Commune et le comité recherchent des solutions pour financer l'équipement de la salle. La Commune apportera son soutien financier au comité dans ce cadre (modification budgétaire, à l'ordre du jour du Conseil communal en sa séance du mois de mai).

Réseau de chaleur d'Ohey : Il y a eu une première adjudication en 2 lots (lot 1 : construction de la chaufferie et lot 2 : matériel et conduits). Aucune entreprise n'a remis prix pour le lot 1. En plus, le cahier des charges fourni par Polytech manquait de précision au niveau du matériel à utiliser, de la maintenance,... Il était impossible de comparer les offres (car interprétation des éléments du cahier des charges). La Commune a donc décidé de remettre le marché modifié en adjudication. La firme qui devait remporter le premier marché a introduit un recours au Conseil d'Etat mais celui-ci l'a débouté. Le nouveau cahier des charges a été corrigé par la FRW (cellule Bois-Energie) et intègre la maintenance pour une durée de 10 ans. Il a été validé par le Conseil communal de février et a été déposé hier pour publication au bulletin des adjudications. L'ouverture des offres se fera le 31/05/2019. La Commune espère le démarrage du chantier en automne 2019 ou au printemps 2020.

Éléments d'information demandés par la CLDR :

La Commune ne paiera pas de facture complémentaire à Polytech pour les honoraires liés à la révision du cahier des charges, même en cas d'appel à un sous-traitant. L'avocat de la Commune suit ce dossier. La surveillance du chantier pourrait être confiée à un tiers.

Le recours au Conseil d'Etat n'a pas eu de conséquences financières pour la Commune.

16 bâtiments sont impactés par le projet.

La durée de réalisation des travaux est de 210 jours ouvrables.

L'approvisionnement sera assuré par plaquettes provenant d'un fournisseur externe dans un premier temps. Le GAL a un projet de valorisation des déchets verts. Un test est pour le moment en cours à Gesves et Ohey va contribuer en fournissant des déchets verts. L'objectif est qu'à moyen terme le réseau de chaleur soit alimenté par du bois local (public et privé) d'Ohey et de Gesves. Les agriculteurs seront invités à planter des haies à courte rotation pour alimenter le réseau. Le GAL incite également les entreprises de parc et jardins à participer. Les déchets verts récoltés doivent être broyés et séchés. Pour le séchage, la chaleur excédentaire de l'unité de bio méthanisation de Space pourrait être utilisée.

Suggestions de la CLDR :

Il serait judicieux de prévoir des visites pédagogiques du chantier pour la CLDR, la CCATM, l'école, le personnel impacté,...

ViciGAL : L'INASEP avance dans la procédure d'acquisition pour la finalisation du tracé (négociations avec les propriétaires toujours en cours). A Ohey, les terrains seront échangés contre des terrains d'Essarts communaux et pas contre de l'argent. Dans la négociation avec les propriétaires privés, la superficie a été multipliée par quatre. Le comité d'acquisition a dès lors refusé de se charger du dossier et la Commune a fait appel à un notaire.

Lors de la réunion du comité de projet fin 2018, le point a été fait avec les communes, les autorités subsidiantes et le coordinateur. Certaines parts communales avaient doublé (l'accord de départ prévoyait 200.000€ par commune). Les cinq conseils communaux ont stoppé le projet pour trouver des solutions financières. Pour rappel, les Communes en DR ont obtenu une convention par Commune et donc 90% de subvention DR (il reste donc 10% par Commune à financer). L'INASEP a revu sa copie et le CGT a été sollicité pour une enveloppe complémentaire. Une réunion a eu lieu le 20 mars avec les Cabinets Colin, Di Antonio, De Bue (pour les aménagements de sécurité) et le CGT. Il n'y a pas encore d'accord signé mais chaque Ministre a décidé d'augmenter son financement et le CGT financera sa partie à hauteur de 90%. Les Communes ont décidé de répartir la subvention de manière équitable entre elles. De plus, un appel à projets « subventions en mobilité active » vient d'être lancé et soutiendra des projets de mobilité douce

inter villages. Ohey, Gesves et Assesse pourraient rentrer un projet. La part communale d'Ohey est donc redescendue à 112.000€.

Les travaux devraient commencer au printemps 2020. Il y aura plusieurs phases et peut-être plusieurs lots, le cahier des charges n'est pas encore finalisé. La prochaine étape est la présentation du projet en inter-CLDR et pour Huy, à la CCATM.

Maison Céline Pierre:

Ce projet a vu le jour dans le cadre de l'opération de développement rural (DR). Il émane donc d'une demande de la population. La CLDR sera associée tout au long du processus.

En 2018, la Commune d'Ohey a acquis un ensemble constitué d'une maison d'habitation et d'un ancien garage situé rue de Ciney (maison dite "Céline Pierre") pour la mise en œuvre de trois fiches projets de son programme communal de développement rural (PCDR):

- ⇒ P1. Aménagement d'une infrastructure de type multiservices > accueil d'activités à vocation numérique (Espace Public Numérique), de services à la personne et de diverses activités
- ⇒ P2. Diversification de l'offre de logements publics > trois logements (dont un PMR) et un espace partagé pour les locataires
- ⇒ P3. Construction d'un atelier rural

Par ailleurs, pour répondre à la pénurie de médecins (à Ohey et dans les communes proches) et suite au prochain départ à la retraite de plusieurs médecins, la Commune d'Ohey a répondu à l'appel à projet visant à lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural (par la création de logement tremplin et de cabinets ruraux) et a reçu une réponse favorable pour les deux projets sollicités à savoir :

- ⇒ P4. Aménagement de trois cabinets médicaux pour aider à l'installation de jeunes médecins **ou acteurs de la santé au sens large (kinésithérapeute, psychologue, etc.)**
- ⇒ P5. Aménagement d'un logement tremplin à destination d'un médecin

Le projet dans sa globalité répond donc aux besoins ci-après :

Développer la cohésion sociale et améliorer l'offre de services spécifiques au centre d'Ohey par :

- la proximité (nécessité de retrouver des services et des activités commerciales au cœur des villages)
- l'accès au logement pour des publics spécifiques (PMR et jeunes)
- les rencontres, les échanges et la solidarité au sein des différents espaces, abords inclus

Le fait d'avoir deux sources de subventionnement (convention DR et appel à projet cabinet médical rural) complique la gestion du projet car il faut faire coexister deux procédures de subventionnement. La Commune a rencontré l'architecte désigné le 14 mars avec les représentants des administrations compétentes pour lui transmettre ses desiderata et pour attirer son attention sur les aspects techniques, financiers,...

Une consultation est en cours actuellement sur la partie espace multi-services et sur l'aménagement des abords via la plate-forme numérique de la FRW : <https://participation.frw.be/fr-BE/> . Les habitants sont invités à poster des idées de services et d'activités qui pourraient voir le jour dans l'espace multi-services et à commenter les idées des autres citoyens jusqu'au 5 avril. Les résultats seront analysés par le Collège qui transmettra les idées pertinentes et faisables à l'architecte. Celui-ci les intégrera dans son avant-projet qu'il présentera en CLDR au mois de mai.

Éléments d'information demandés par la CLDR :

Il s'agit d'une réhabilitation du bâtiment et de la construction d'une annexe.

Pour le traitement de la pollution du site, l'étude de caractérisation a été transmise à la Région qui doit remettre un avis pour le 26 mars. Quelques endroits pollués ont été identifiés. Comme il s'agit de pollution historique, la Commune pourrait laisser en l'état s'il n'y a pas de changement d'affectation (au niveau du Parking notamment). Cependant, la volonté de la Commune est d'enlever les citernes, combler par des terres saines et assainir le site. A priori, il n'y a pas de pollution interne du bâtiment ni des propriétés voisines. Aucune dépollution supplémentaire ne sera nécessaire. Les frais de dépollution seront pris en compte par le DR. L'acquisition du bâtiment était une belle opportunité financière pour la Commune car les frais de dépollution ont été soustraits de la valeur du bien pour l'achat.

Une prise en compte de la sécurité du site (situé sur l'axe Andenne-Ciney) a été demandée lors des rencontres citoyennes.

La Commune a obtenu une subvention DR à 80% pour les premiers 500.000€ (puis 50% sur le solde) et 200.000€ pour les cabinets médicaux et le logement tremplin destiné au médecin.

La gestion du bâtiment et plus particulièrement de l'espace multi-services n'est pas encore organisée puisqu'elle dépendra des services et activités organisés.

La Mutuelle a marqué un intérêt à organiser une permanence dans les locaux.

Pour les cabinets médicaux, l'objectif de l'appel à projets est d'attirer des médecins généralistes mais les locaux pourraient être disponibles pour d'autres spécialités ou du para-médical à des moments plus creux. Il ne s'agit pas d'un transfert de la garde médicale de Jambes.

Les idées soumises par la population via la plate-forme seront sélectionnées sur base de la faisabilité au niveau de l'espace disponible (150m² + 50m² pour l'EPN).

Le projet de maison multi-services correspond à une fiche du lot 3. Les besoins n'avaient dès lors pas été très détaillés. Sur la Commune, un besoin identifié est l'accueil de la petite enfance. Mais celui-ci ne pouvait pas être intégré au projet car il ne s'agit pas d'une compétence DR mais bien de la Fédération Wallonie Bruxelles. Un projet de duo de co-accueillante verra ainsi le jour mais à l'arrière de l'administration communale (maison de la convivialité).

Quel est votre avis ?

3. RAPPORT ANNUEL DR ET PROGRAMMATION 2019-2021

3.1. Rapport d'activités 2018 de la CLDR

L'année 2018 étant une année électorale, la mobilisation de la CLDR a été moindre.

La CLDR approuve le rapport annuel DR, en ce compris le rapport d'activités de la CLDR 2018 (transmis en annexe de l'invitation).

> *Ce dernier figure en annexe 1 du présent compte-rendu.*

Un membre fait remarquer que les actions réalisées en 2018 pour la fiche 4 du lot 3 (Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles)¹ ne sont pas en concordance avec l'objectif de ce projet.

3.2. Programmation des projets DR à introduire dans les trois ans

Le Collège communal envisage l'activation des fiches ci-après (voir annexe 2 du présent compte-rendu)

Le PCDR entre dans sa dernière phase, il ne reste que 3 ans pour activer les dernières fiches. L'ordre initial de programmation des fiches est maintenu et un travail complémentaire sera effectué avec les nouveaux membres sur base du résultat des rencontres citoyennes et de l'évaluation à mi-parcours entamé lors de la précédente réunion.

La CLDR marque également son accord sur la proposition de programmation des projets DR.

4. INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE CONVENTION DR RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UNE PLACE AU CENTRE DU VILLAGE D'EVELETTE ET D'UN CHEMINEMENT RELIANT LE QUARTIER DES « COMOGNES » AU CŒUR DU VILLAGE

Pour la présentation du projet, voir annexe 3.

¹ Actions mise en place par le GAL Tiges et Chavées dans le cadre du projet «Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet Agri-Culture »:

- Amélioration de l'autonomie énergétique et alimentaire des exploitations agricoles du territoire via un conseil personnalisé en ferme et l'échange d'expériences entre agriculteurs
- La sensibilisation des citoyens aux réalités du monde agricole du territoire grâce à des activités artistiques proposées à de multiples acteurs du territoire tels que les habitants, les associations, les écoles... Création également de 3 circuits touristiques de visite de fermes alliant patrimoine et agriculture
- La promotion des circuits courts via le soutien de certaines actions innovantes initiées par les producteurs.

Réactions de la CLDR

La subvention Développement rural prendrait en charge 60% des coûts du projet (et non 80% car il s'agit d'un espace public).

La Commune a décidé d'activer cette fiche maintenant car :

- l'été dernier, cet espace de convivialité a été demandé lors d'une réunion avec les habitants
- le projet est complémentaire à la création d'une maison de village au cœur d'Evelette (laquelle sera inaugurée cette année)
- les contacts avec la Fabrique d'Eglise ont abouti (échange sans soult)

L'estimation originale était de 100.000€ et a été revue à 600.000€ par l'INASEP car :

- elle ne tenait pas compte du cheminement piéton. L'idée de départ était de réhabiliter le sentier des Comognes mais la Commune s'est heurtée à l'opposition d'habitants des Comognes. De plus, ce chemin doit être praticable et éclairé toute l'année, la Commune a donc opté pour un cheminement sécurisé par la route. En partant du terrain de football et en descendant vers le village, à gauche de la voirie, des trottoirs seront réalisés et à droite, les trottoirs seront obligatoires dans les charges urbanistiques du lotissement.
- elle envisageait des travaux basiques et ne considérait pas le problème des coulées de boue dans le village. Le projet d'aménagement actualisé favorise davantage la convivialité des différents espaces et cheminements.

L'aménagement central sera verdoyant (arbres, arbustes, haies, plantes, herbes, etc.), il pourra accueillir les événements et manifestations qui jusqu'alors se déroulent sur la voie publique (la brocante ou encore la baraque à frites). Le revêtement de sol choisi permettra d'installer un chapiteau, de créer un jardin de plantes aromatiques,...

Au niveau de la sécurité routière, l'aménagement des voiries autour de cet espace de convivialité fera l'objet d'un dossier lors d'un prochain appel à projet ou via le plan d'investissement (ce qui pourrait coller au niveau délais avec l'aboutissement de la convention DR). Le changement de sens de circulation (comme testé en juin 2018) reste également d'actualité.

Si les membres de la CLDR ont des idées pour alimenter le projet (appel à idées pour le mobilier urbain notamment), la Commune est preneuse ! Une fois l'auteur de projet désigné, pour la réalisation de l'avant-projet, la Commune élargira la consultation aux habitants du village d'Evelette.

La CLDR marque son accord pour que le Collège introduise une demande de convention DR pour ce projet.

5. RELANCE DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le PCDR actuel se termine en décembre 2022. Le ministre du Développement Rural désigne les communes qui ont sollicité l'accompagnement de la FRW tous les deux ans, soit en 2021. La Commune ne souhaite pas qu'il y ait de coupure entre les deux ODR, elle sollicite déjà l'accord de la CLDR pour relancer l'opération dans la foulée de la première.

La CLDR est favorable à l'élaboration d'un second PCDR et marque son accord pour que le Collège active les prochaines étapes :

- le Conseil communal décide de relancer l'ODR
- la Commune demande l'accompagnement par la FRW auprès du Ministre par courrier
- un auteur est désigné pour réaliser, dans un premier temps, le diagnostic du territoire

La Commune souhaite valoriser la connaissance du territoire de la FRW et faire appel à l'équipe Condroz pour être auteur du prochain PCDR.

La CLDR soutient cette proposition. La Commune sollicitera donc la FRW pour remettre prix dans le cadre du marché public.

Le Saviez-vous ?

6. DIVERS

PCS

La Commune d'Ohey introduit sa candidature dans le cadre de l'appel à projet Plan de Cohésion sociale (PCS). La candidature doit être rentrée au mois de juin, les résultats seront connus en décembre 2019. Le diagnostic doit être déjà réalisé pour fin avril. C'est pourquoi, les personnes (en charge du dossier) repartent des diagnostics existants : PCDR, aînés, GAL,... qu'elles complèteront grâce à un **formulaire en ligne (actif pour le moment et accessible depuis le site de la Commune)**. **Les membres de la CLDR sont invités à participer et à diffuser l'information**. Si des personnes veulent remettre un avis en complétant le formulaire et qu'elles n'ont pas accès à internet, elles peuvent se rendre à l'EPN ou prendre contact avec Delphine GOETYNCK (Tél: 085/82 44 79) pour la Commune d'Ohey ou avec Lucie CREPIN (Tel : 085/61.19.91) pour le CPAS d'Ohey



Une concertation Commune CPAS a eu lieu. La Commune va travailler sur 4 thématiques, afin d'identifier des solutions à mettre en œuvre pour augmenter le bien-être (et trouver réponses au mal-être) de la population. Il faut identifier 7 groupes-cibles. Dans le diagnostic fourni par la Région wallonne, cinq thématiques ressortent : mobilité, logement, santé, alimentation, travail.

La Commune d'Ohey a investigué la possibilité d'un PCS intercommunal et après consultations des communes voisines, a décidé d'élaborer le PCS avec la Commune d'Assesse (des collaborations existent déjà et les relations sont positives). Assesse pilote le PCS et la Commune et le CPAS d'Ohey viennent en support. Ohey ne financera pas de personnel mais prendra en charge la mise en œuvre de certaines actions.

Si le PCS est accepté, la Commune obtient 41.470€ pour financer l'engagement d'un employé qui travaillera sur le plan d'actions et sur la recherche de subventions pour réaliser les actions.

Dans la mise en œuvre, il y aura des actions réalisées avec la Commune de Gesves. Cette expérience intéresse la Région wallonne : une commune qui a déjà un PCS et qui fait bénéficier d'autres communes de son expérience. Le GAL sera aussi associé car il y a des liens avec leurs fiches (à poursuivre dans la prochaine programmation)

Réactions de la CLDR :

Les membres suggèrent d'insérer l'information sur l'enquête en ligne dans le prochain bulletin communal.

Les membres s'interrogent sur la manière de toucher les publics plus sensibilisés.

Les indicateurs de l'IWEPS ont-ils été intégrés ?

Prochaines CLDR : 6 mai >inter-CLDR Vicigal et 13 mai>présentation de l'avant-projet Maison Céline Pierre

Liste des annexes :

Annexe 1 : rapport d'activité de la CLDR 2018

Annexe 2 : programmation à 3 ans des projets DR (2019-2020-2021)

Annexe 3 : présentation de l'aménagement d'une place au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village